

Chantier de la traverse d'Artigat : la circulation interdite durant cinq jours



Les importants travaux de réfection de la traverse de la commune d'Artigat, engagés au mois d'avril, entrent dans une nouvelle phase. A compter du lundi 21 juin, le Conseil Départemental de l'Ariège engage ainsi les opérations de pose de "graves bitume" sur la section comprise entre le cimetière et le canal, qui serviront de supports au futur revêtement définitif.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Colas, et nécessiteront la fermeture de la chaussée à toute la circulation. La route sera ainsi interdite de 8 heures à 17 heures, du lundi 21 au vendredi 25 juin. Des déviations seront mises en oeuvre pour assurer la desserte locale. Une information routière sera également placée aux différents points d'entrée de la vallée de la Lèze (Pins-Justaret, Capens, Foix) à destination des usagers en transit. Si les conditions météorologiques sont favorables, la circulation pourrait néanmoins être rouverte par anticipation.

A noter que le chantier de réfection et de sécurisation de la traverse d'Artigat devrait être intégralement achevé à la fin du mois de juillet.

Le Conseil Départemental de l'Ariège rappelle aux usagers qu'ils peuvent préparer leurs trajets en se connectant sur le site www.inforoute09.fr. Un serveur vocal d'information routière est

également disponible: tél. 05.61.02.75.75.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr